



Monsieur Olivier Veran
Ministre

Ministère des solidarités et de la santé
14, rue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Périgueux, le 1 février 2021

MARIE-CLAUDE
VARAILLAS

SENATRICE
DE
LA DORDOGNE

VICE-PRESIDENTE
COMMISSION D'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

MEMBRE DE LA DELEGATION AU
DROIT DES FEMMES

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE

CANTON ISLE MANOIRE

Monsieur le Ministre,

Je souhaite porter à votre connaissance les difficultés que je constate sur le terrain au sein des centres hospitaliers de Dordogne : la hausse des cas de contamination à la covid-19 au sein du personnel hospitalier a des conséquences directes sur la permanence des soins.

Avec un taux d'incidence qui dépasse les 275 pour 100 000 habitants en ce début de mois, la Dordogne entre dans une phase critique de la gestion de cette pandémie. Les services hospitaliers sont durement impactés et les conditions de travail du personnel soignant sont particulièrement dégradées avec des plannings allongés, des lits fermés pour faire face à l'afflux de patients et aux arrêts de travail de soignants contaminés.

Ces agents des services de santé, qui comme leurs collègues partout sur le territoire font face à une crise sanitaire sans précédent depuis près d'un an, mettent leur propre santé en péril pour protéger et prendre soin de nos concitoyens.

Après avoir échanger avec les responsables du centre hospitalier de Périgueux mais également avec les représentants du personnel, je souhaite vous faire part de ma vive préoccupation quant à la maîtrise de la vague épidémique en Dordogne, si le taux d'incidence ne parvenait pas à être stabilisé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Marie-Claude VARAILLAS